

MISE EN SERVICE D'UNE INSTALLATION HYDRAULIQUE

Un circuit hydraulique peut être endommagé dès la mise en service.
Quelques précautions vous permettront d'éviter ce type d'incident.

Précautions préliminaires

- 1 - Contrôler le niveau du fluide dans le réservoir (3 à 4 fois le débit de la pompe).
- 2 - Contrôler l'ouverture des vannes d'isolement (conduite d'aspiration et de retour).
- 3 - Remplir le carter des pompes à pistons.
- 4 - Vérifier que le démarrage de l'installation peut se faire sans danger pour le personnel et le matériel.

Précautions à prendre

Sens de rotation de la pompe

Mettre en route très brièvement le moteur électrique pour vérifier le sens de rotation (il doit correspondre avec celui marqué sur la pompe).

Purge de l'installation

S'il n'y a pas de purge d'air automatique, ouvrir une purge dans la ligne de refoulement pour aider la pompe à s'amorcer et éliminer l'air du circuit (ou desserrer un raccord). Faire fonctionner manuellement le système à basse pression pour chasser l'air (le fluide doit s'écouler en continu des points de purge et ne plus contenir de bulles d'air).

Rodage de l'installation

Prévoir une période de rodage de l'installation à basse pression. Cela permettra un dernier nettoyage avant de mettre la pompe en charge (tout le fluide doit circuler par le filtre durant ce rodage).

Réglage des constituants

Régler les valves de pression sur la valeur la plus faible (sans perturber le fonctionnement). Si le système comporte des pompes avec compensateur, régler la soupape de sûreté au moins 0,1 MPa au-dessus de la valeur de réglage des compensateurs.

Contrôle de l'étanchéité

Lorsque la température de fonctionnement est atteinte, contrôler tous les raccords et les vis de fixations (les resserrer si nécessaire).

Lecture des manomètres

Après avoir lu la pression, il est bon d'isoler le manomètre si celui indique zéro.

Relever les temps, les températures, les appoints, les pressions ainsi que tous les renseignements pouvant être utilisé pour la maintenance (soit pour détecter une dégradation, soit pour mettre en place une politique de maintenance)

fin